Document generated on 04/19/2024 12:35 p.m.

Québec français

Le discours de M. Jacques-Yvan Morin
L'enseignement du français

Number 28, December 1977

URI: https://id.erudit.org/iderudit/56627ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this document

(1977). Le discours de M. Jacques-Yvan Morin : l'enseignement du français. *Québec français*, (28), 13–15.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1977

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LE DISCOURS DE M. JACQUES-YVAN MORIN

l'enseignement du français

Monsieur le Président, monsieur le Recteur, mes chers amis, membres de l'Association québécoise des professeurs de français

Le voudrais-je, j'aurais quelque difficulté à dissimuler à quel point je suis heureux de me trouver parmi vous ce soir.

En dépit de cette belle et longue fin de semaine de l'Action de grâces, vous êtes nombreux à avoir trouvé en vous-mêmes suffisamment de motivation pour vous réunir et discuter de questions pouvant paraître fort arides, mais qui pourtant sont tout à fait fondamentales, non seulement pour l'avenir de l'enseignement, mais du pays tout court, pour l'avenir de la nation elle-même.

J'ai rencontré à quelques reprises votre exécutif et, le 20 mai dernier, en compagnie de quelques membres de l'AQPF de la région de Québec, j'ai participé à une rencontre fort sympathique et fort animée au CEGEP de Limoilou. Ce n'est donc pas la première fois que j'ai l'occasion de dire à quel point les questions de l'enseignement du français et de l'enseignement en français me touchent et me tiennent à cœur. Je ne ferai ce soir que reprendre quelques-uns des thèmes que déjà j'ai évoqués dans toutes les régions du Québec depuis quelque temps. Je suis d'autant plus enclin à le faire ce soir que depuis un peu plus d'un mois a été adoptée par l'Assemblée nationale du Québec la Charte de la langue française.

Cette charte, elle signifie pour nous, enseignants, des responsabilités très lourdes puisque le Québec a décidé désormais d'être officiellement français avant tout, sans pour autant nier l'existence des autres, puisque nous avons affirmé qu'il entendait demeurer francophone et développer sa culture, son économie, tous les aspects de sa vie sociale en français. Cela veut dire que repose sur nos épaules la responsabilité de faire en sorte que cela soit possible demain mieux qu'hier et que les jeunes soient prêts sur le plan linguistique à faire face aux situations dans lesquelles ils se trouveront, aussi bien dans le domaine économique et social que dans la vie politique.

> Au ministère, nous ferons le plus grand cas de ce que vous, en tant que professeurs de français, déciderez.

La tâche qui nous attend est donc tout à fait essentielle. Elle n'est pas facile à réaliser. Elle consiste à mettre le français à la place qui lui revient et qui est désormais la sienne. C'est la raison pour laquelle, avant même que la charte ne soit votée, le gouvernement avait décidé de faire de l'enseignement du français l'une de ses priorités, de prolonger et même de rendre permanents les programmes de perfectionnement des maîtres de français, auxquels il consacre cette année des montants deux fois plus élevés que l'an passé. Tout ne fait que commencer car nous sommes tout à fait conscients que nous avons à entreprendre un immense effort collectif pour être à la hauteur des exigences de cette Charte et de ce que les Québécois attendent de nous, comme enseignants.

Le gouvernement se fait une certaine conception de l'école publique. Cela ressort clairement de la publication du Livre vert, quoique je ne m'attende pas à ce qu'il fasse l'unanimité. Du moins va-t-il lancer la discussion. Depuis quinze ans, nos concitoyens ont englouti d'énormes moyens, consacré d'énormes sommes d'argent à l'enseignement puisqu'il fallait scolariser une population qui n'avait pas eu les avantages d'accéder au niveau secondaire. Il a fallu construire, il a fallu investir lourdement de nos énergies, de nos deniers dans la brique et le béton.

Ce premier tournant collectif, d'aucuns l'ont appelé la «révolution tranquille», mais nous savons tous que c'était plutôt une évolution agitée. Cette révolution, nous en sommes fiers, elle nous a valu un acquis sur lequel nous pouvons désormais tabler; il faut savoir lui donner une suite, laquelle sera moins «matérielle» et davantage pédagogique. La grande tâche des mois, des années qui viennent, c'est en effet la revalorisation de l'école publique. Cela commence par la langue, qui sert de fondement, de véhicule à l'apprentissage de toutes les connaissances.

Ce qui m'amène évidemment à vous parler plus spécifiquement de l'enseignement du français, lequel fait l'objet de votre congrès. Les Québécois attendent beaucoup de nous, maîtres du niveau primaire et secondaire, du niveau collégial et de l'université. Dans le *Livre vert*, il y a des propositions qui portent sur le français, tant sur les aspects quantitatifs des programmes que du point de vue qualitatif. Je voudrais y faire allusion brièvement. C'est la première fois que le ministère de l'Éducation propose un régime pédagogique précis applicable aux écoles primaires. Jusqu'ici, il existait des normes disparates, certaines directives, mais il n'y avait pas de régime pédagogique complet pour le primaire. Dans la répartition du temps alloué aux diverses matières, nous avons décidé d'affirmer clairement la priorité de l'enseignement du français langue maternelle. D'une façon qui ne laissera subsister aucun doute, nous proposons un minimum de 400 minutes par semaine, dans toutes les écoles du Québec; vous savez que cela n'existe pas partout, loin de là.

Dans le *Livre vert*, le français émerge donc comme la première matière la plus importante; c'est une matière préalable en quelque sorte. C'est du moins ce que nous proposons car nous ne voulons pas imposer nos vues; cependant, le gouvernement a voulu faire preuve de leadership.

Le conseil des ministres s'est penché sur le *Livre vert* et le premier ministre lui-même a tenu à y apporter des corrections car il a des vues très nettes sur ce que devra être la qualité de l'enseignement dans l'école publique de demain. Si cette hypothèse est retenue par les Québécois, si vous la retenez, — vous serez consultés et j'espère que l'AQPF jouera pleinement son rôle — le temps qui doit être consacré à l'apprentissage de la langue maternelle sera plus important que par le passé.

De plus, nous proposons dans le *Livre vert* l'intégration des matières à l'école primaire. Nous ne voulons pas que les matières demeurent étanches les unes par rapport aux autres, que le professeur de français enseigne la langue tandis que d'autres auraient tendance à la considérer comme un accessoire. Si cette intégration est acceptée par les enseignants, l'enseignement de toutes les matières deviendra une occasion d'apprentissage du français correct d'ici et, en mathématiques comme dans n'importe quelle autre matière, tout sera fait dans une langue que les enfants apprennent à aimer.

Laissez-moi également vous dire quelques mots du niveau secondaire. À l'heure actuelle, dans chaque école, la répartition du temps accorde environ deux cent vingt-cinq minutes par semaine à l'enseignement du français et autant à l'anglais langue seconde. Nous avons décidé que cela était insuffisant et dans la proposition que contient le *Livre vert*, nous voulons que chaque école secondaire consacre au français trois cents minutes par semaine. Ce n'est pas là diminuer l'importance que nous accordons à la langue seconde. Les Québécois doivent connaître deux, même trois langues, et bien sûr, la seconde ne peut être que celle du continent dont nous formons une presqu'île. . . Cependant, il faut désormais consacrer plus de temps au français qu'à l'anglais au niveau secondaire. L'anglais se verra consacrer cent cinquante minutes et le français, trois cents.

> Il y a au Québec une langue que tous les francophones du monde peuvent comprendre et qui nous permet de les comprendre. Une langue d'ici, une langue correcte.

Permettez-moi d'aborder maintenant la question dont vous vous entretiendrez durant cette fin de semaine: la norme du français. Cela a fait couler beaucoup d'encre dans le passé. Je m'en suis entretenu déjà à deux reprises avec l'exécutif de votre Association car j'estime que le ministère doit donner l'occasion à votre Association de prendre pleinement ses responsabilités et la place qui lui revient dans ce domaine.

La langue est, de toute évidence, plus qu'un outil de communication. Si ce n'était que cela, nous pourrions peut-être nous montrer plus ou moins exigeant. Toutefois, c'est bien plus que cela: c'est également une réalité scientifique, on tend à l'oublier. En tant qu'outil de communication, elle peut être traitée de façon dynamique et faire l'objet d'une certaine tolérance. En tant que réalité scientifique, la langue doit être traitée comme un objet d'apprentissage, soumise aux règles de tous les apprentissages. Cela suppose de la rigueur, de la méthode, des exercices variés, afin que l'élève progresse dans cet apprentissage. L'école joue ici un rôle absolument essentiel. La langue traitée comme objet d'apprentissage scolaire doit en effet être soumise à un certain nombre de règles, lesquelles sont comparables, d'ailleurs, à celles des autres disciplines. D'aucuns prétendent qu'il n'y a pas de norme pour le français ou que celle-ci est la façon dont s'exprime l'enfant spontanément, à l'école et dans son milieu familial. Il faut, bien sûr, respecter cela, en tenir compte puisque cette langue sert de base à l'apprentissage. Mais pourquoi aurions-nous moins d'exigence quant à la langue alors que nous en avons de très précises pour l'éducation physique, l'hygiène, les mathématiques?

Dans le domaine de l'hygiène, par exemple, nous sommes exigeants. Pouvons-nous dire à un élève provenant d'un milieu moins favorisé qu'il doit respecter des normes strictes, qu'il doit être aussi propre que tout autre enfant, tandis que pour la langue ce serait différent? Dans l'apprentissage des mathématiques, on se montre tout aussi exigeant pour les uns que pour les autres, quel que soit le milieu; pour la langue, ce serait différent? Pour ma part, je ne vois aucune raison d'être plus exigeant pour l'hygiène physique que pour l'hygiène mentale.

Il convient de distinguer l'apprentissage préscolaire de la langue et celui qui s'effectue à l'école. Le premier s'inscrit dans un processus d'acquisition spontanée au sein de la famille et du milieu immédiat de l'enfant, tandis que le second exige un processus de scolarisation d'une durée limitée. En effet, on ne passe à l'école que quelques brèves années. Si c'est pour ne rien y apprendre et ensuite se voir refuser l'accès du collège ou de l'université parce qu'on est incapable de s'exprimer, il se crée par là-même des différences sociales. S'il existe une chose à laquelle les petits Québécois de toute condition doivent avoir accès, c'est la langue. S'il y a une égalité à laquelle ils ont droit, c'est celle de la langue.

Il faut également déterminer ce qu'est la norme et à quelle hauteur la situer. Nous entrons là dans de grands débats. À l'une des extrémités, le joual et à l'autre, le «français de Paris». Heureusement, nous n'avons pas à tomber dans ces extrêmes. Je pense qu'il existe un français correct d'ici, que tout le monde comprend. Il n'est point besoin d'aller chercher des critères ou des standards ailleurs. Il y a au Québec une langue que tous les francophones du monde peuvent comprendre et qui nous permet de les comprendre. Une langue d'ici, une langue correcte.

La jeune génération, en particulier, peu importe la région où elle vit, comprend très bien cette langue, sauf exception. À l'encontre de ses parents et grands-parents, elle a eu accès à la langue parlée par le truchement de la radio et de la télévision. Aussi serait-ce leur faire bien peu confiance que de penser qu'ils ne comprennent pas le français correct d'ici.

On doit donc trouver à l'école la pratique d'un français permettant d'accéder à la plus grande audience possible, au Québec d'abord, puis dans les autres pays francophones.

Il est tout à fait possible de nous fonder sur ce standard québécois et de le définir de façon suffisamment précise, de penser qu'un enfant peut s'exprimer correctement sans pour autant s'inféoder à la classe dominante, sans trahir ses parents et le milieu dont il est issu, pourvu que de façon concomitante le gouvernement déploie des efforts soutenus pour effacer le plus rapidement possible les inégalités sociales et économiques. Car on ne peut négliger cet aspect des choses et du même souffle mettre de l'avant une norme très exigeante; il faut mener ces deux combats de front.

C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance du projet de résolution que votre exécutif vous propose au sujet de la norme. Il ne m'appartient pas de le commenter; j'aurais l'impression de m'immiscer dans les affaires internes de votre Association. Cependant, j'attends le résultat de vos délibérations avec le plus grand intérêt. Au ministère, nous ferons le plus grand cas de ce que vous, en tant que professeurs de français, déciderez. Certes, nous avons nos idées sur la question et le gouvernement prendra ses responsabilités, mais nous préférons ne pas les prendre seuls.

De même, nous souhaitons que l'AQPF et les professeurs de français de toutes les écoles du Québec se penchent sur les propositions du *Livre vert*. Nous voulons mettre au point des programmes plus explicites, des devis de manuels qui correspondent bien à ces programmes, des cahiers d'exercices bien faits et des méthodes d'évaluation, sans compter les possibilités de perfectionnement pour les maîtres.

Permettez-moi de vous indiquer l'échéancier de ces travaux et à quel rythme nous comptons progresser. Dès juin 1978, un nouveau programme de français aura été mis au point pour le niveau primaire, en vue de le diffuser dans les écoles. L'année 1978-1979 sera consacrée à la préparation des professeurs de français, de façon que tout soit en place pour la rentrée de 1979.

Au niveau secondaire, nous souhaitons que le nouveau programme, plus complexe, soit prêt en mars 1979. De septembre 1979 à juin 1980, nous diffuserions ce programme et en préparerions la mise en œuvre avec les enseignants. En septembre 1980, un an après le niveau primaire, nous passerions à l'application généralisée du nouveau programme de français au secondaire. Pour assurer le succès de cette vaste démarche, nous comptons maintenir le poste de conseiller pédagogique tout en redéfinissant son rôle en vue d'en faire un intervenant privilégié auprès des enseignants et de faciliter les rapports entre le ministère, les commissions scolaires et les enseignants. Dès septembre 1978, nous voulons assurer la présence de spécialistes en enseignement du français au niveau primaire dans chacune des directions générales; l'année suivante, ce sera au tour du secondaire. Les travaux doivent progresser à un rythme satisfaisant et il nous faut respecter les exigences de ce calendrier car les Québécois le réclament instamment.

Il me paraît donc manifeste que nous devons en venir à un enseignement systématique de la langue écrite sans mettre de côté pour autant les progrès importants que nous importants que nous avons faits du côté de la langue orale.

Nous avons parlé de la norme; j'en dirai encore un mot. Les décisions que nous sommes appelés à prendre à ce sujet doivent être claires; il n'est plus permis de vivre dans l'ambiguïté. Il faut que nous sachions à quoi nous en tenir, tout en conservant l'ouverture la plus large possible sur la réalité sociologique du Québec. Les discussions sur la norme ont beaucoup trop tendance depuis quelques années à engendrer des affrontements entre extrêmes. Peut-être devrons-nous suivre le conseil de Jean Simard: *Couper la poire en deux*, dit-il, *et nous appuyer sur le français universel quand il s'agit des normes syntaxiques et grammaticales, mais accueillir avec reconnaissance les richesses du vocabulaire que peut nous apporter le français québécois*. Pourquoi en effet ne pas valoriser notre apport à la langue française? Il est considérable. Pourquoi ne le montrerions-nous pas à nos étudiants et élèves?

Deux mots de l'oral et de l'écrit dans l'enseignement du français. Il existe là-dessus des propos fort intéressants du Conseil supérieur de l'éducation, qui nous indiquaient que des interprétations fautives ont obnubilé les intentions premières du programme-cadre de français. Par exemple, le souci de former l'élève à la communication a conduit à privilégier indûment l'expression orale au détriment de l'expression écrite. Nous succombons souvent à l'attrait des extrêmes. D'un enseignement quasi exclusivement centré sur l'apprentissage de l'écrit, nous sommes tombés dans l'excès contraire. Bien sûr, le milieu y a été pour quelque chose et les nouveaux media également; la galaxie Gutenberg est, dit-on, chose du passé. Pas autant que McLuhan le pense, cependant, puisque l'écrit continue de jouer un rôle essentiel, tant dans la vie économique que dans la vie culturelle.

Il me paraît donc manifeste que nous devons en venir à un enseignement systématique de la langue écrite sans mettre de côté pour autant les progrès importants que nous avons faits du côté de la langue orale. C'est fort important pour l'avenir collectif et pour celui de chaque jeune Québécois.

Cela m'amène à parler de la place de la littérature. Est-ce un moyen ou une fin? Personne ne peut nier l'apport essentiel de l'œuvre littéraire dans la culture d'un peuple. Il ne peut venir à l'idée de personne d'empêcher l'étudiant ou l 'élève de connaître la littérature du peuple dans lequel il plonge ses racines, de même que la littérature des autres peuples qui parlent sa langue. Si la formation dite classique a trop exclusivement mis l'accent sur la littérature française, nous devons nous assurer que les jeunes Québécois puissent désormais connaître et apprécier leur propre littérature. Toutefois, ce doit être là une invitation à s'ouvrir aux autres littératures, tant la française que celle des pays de même expression des autres continents.

S'il me faut conclure, je le ferai avec Hubert Aquin. L'un de ses derniers articles m'a beaucoup touché. Je le connaissais un peu et son décès a été pour moi la cause d'un profond chagrin. «La première originalité du Québec, dit-il, c'est d'exister territorialement. La deuxième c'est d'exister en français, et cela en dépit d'une situation historique qui s'est révélée aliénante, et cela en dépit d'un encerclement culturel anglophone ou plutôt d'une véritable immersion anglophone. Le Québec constitue désormais et irréversiblement un pays presque entièrement reconquis ou plutôt en voie de reconquête. Et jusque dans les moindres détails, mot à mot, centimètre par centimètre, le texte national s'écrit de la même façon et en même temps que le territoire se reconquiert. Au Québec, le texte désormais est français, même si la presqu'île du Québec continue d'être toujours rattachée au continent nord-américain, et même si les Québécois continuent de vivre un peu à l'américaine. Le texte est désormais français, il est parlé en français, il est écrit en français, et cela irréversiblement de plus en plus, et de façon toujours plus placide, plus confiante, plus harmonieuse. Il ne s'agit pas de s'isoler d'un continent auquel on est rattaché, mais de vivre notre vie collective qui ne peut être la nôtre que si elle est vécue en français.» ■